

*SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE POUR L'ÉTUDE BIOLOGIQUE DU COMPORTEMENT*  
**Procès-verbal de la 44e Assemblée Générale**  
**Université McGill**  
**2 novembre 2019**

MEMBRES DE L'EXÉCUTIF PRÉSENTS :

Marc J. **Mazerolle**, président  
Mélanie **Guigueno**, vice-présidente  
Martin-Hugues **St-Laurent**, trésorier  
Tristan **Juette**, Secrétaire  
Sophiane **Béland**, conseillère

ORDRE DU JOUR :

1. Nomination d'un·e président·e d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 43e assemblée générale annuelle
4. Rapport du trésorier (M.-H. St-Laurent)
5. Suivi du procès-verbal
  - 5.1.1 Création d'une bourse pour l'étudiant.e voulant organiser un atelier lors du congrès de la SQEBC.
  - 5.1.2 Nombre de bourses Gerry Fitzgerald et Don Thomas.
  - 5.1.3 Modalité d'attribution des bourses Gerry Fitzgerald et Don Thomas.
  - 5.2 Transfert de la gestion du site internet de la SQEBC et nouveau site internet.
6. Rapport du président (M. Mazerolle)
7. Rapport de la vice-présidente 2016-2017 (M. A. Rodriguez)
8. Rapport du secrétaire (T. Juette)
9. Prochains congrès
10. Élections
  - 10.1 Élection au poste de président·e - Sortant : Marc J. Mazerolle
  - 10.2 Élection au poste de vice-président·e - Sortante : Mélanie Guigueno
  - 10.3 Élection au poste de secrétaire - Sortant : Tristan Juette
11. Varia
12. Fin de l'assemblée

**1. NOMINATION D'UN·E PRÉSIDENT·E D'ASSEMBLÉE**

- A 17h16, Denis propose William 'Bill' Vickery pour présider la 44e assemblée générale de la SQEBC, secondé par Marc J. Mazerolle.
- Proposition adoptée à l'unanimité.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- M. Mazerolle propose un amendement afin de modifier l'ordre du jour pour que le trésorier fasse son rapport en point 4.
- La proposition et l'ordre du jour sont adoptés à l'unanimité.

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 43<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

- Martin-Hugues St-Laurent propose d'adopter le procès-verbal de la 43<sup>e</sup> assemblée générale annuelle, secondé par M. Mazerolle.
- Proposition adoptée à l'unanimité.

### 4. RAPPORT DU TRÉSORIER

Rapport financier annuel du 01/09/2018 au 31/08/2019, présenté par le trésorier Martin-Hugues St-Laurent (rapport financier signé en annexe, à la fin du procès-verbal).

Solde du compte courant au 31/08/2018	16 214,77
<b>Crédits</b>	
1. Intérêts sur le dépôt à terme	60,00
	-----
Total	16 274,77
<b>Débits</b>	
1. Frais carte client Banque Nationale	144,00
2. Bourses Gerry Fitzgerald 2018	600,00
3. Bourses Don Thomas 2018	600,00
4. Déclaration annuelle Registre Entreprises 2017 (juin 2018)	35,00
5. Déficit du colloque de 2018 à l'UQTR	457,92
	-----
Total	
<b>Déficit pour l'année</b>	<b>1 776,92</b>
Solde du compte courant au 31/08/2019	14 437,85
Dépôt à terme	4 003,29
<b>Avoir total de la SQEBC</b>	<b>18 441,14</b>
Martin-Hugues St-Laurent Trésorier, 29 octobre 2019	

Après avoir présenté son rapport, M.- H. St-Laurent prévient que ces deux dernières années, la société a engrangé des déficits. Il y a eu t jusqu'à 20 000\$ dans les caisses il y a 3 ans, ce qui avait motivé la création de deux nouvelles bourses : une bourse Gerry Fitzgerald et une bourse Don Thomas. Cependant les deux derniers congrès ont été déficitaires, celui de cette année l'est probablement aussi et Martin-Hugues St-Laurent met en garde l'assemblée de ces déficits répétés.

- Marc Bélisles propose d'adopter le rapport du trésorier, secondé par Catherine Bolduc.
- Proposition adoptée à l'unanimité.

## 5. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

*5.1 Discussion autour de l'idée de la création d'une bourse pour l'étudiant.e voulant organiser un atelier lors du congrès de la SQEBC. Le montant et le mode d'attribution de la bourse sont particulièrement à discuter.*

M. Mazerolle présente le fait que durant la 43<sup>ème</sup> assemblée générale, l'an dernier, l'attribution d'une bourse pour un.e étudiant.e animant un atelier avait été décidé mais que l'assemblée n'avait pas statué sur le montant de cette bourse. Mélanie Guigueno et M.-H. St-Laurent disent que pour discuter de la création d'une nouvelle bourse et donc des dépenses en plus pour la SQEBC, il est nécessaire d'ouvrir la discussion sur : premièrement le montant de la bourse pour l'animation de l'atelier ainsi que sur le nombre de bourse Gerry Fitzgerald et Don Thomas qui sont attribuées aléatoirement aux étudiant.e.s qui font des présentations lors du congrès et enfin sur le mode d'attribution de ces bourses de présentation.

### 5.1.1 Création d'une bourse pour un.e étudiant.e présentant un atelier lors du congrès.

M.-H St-Laurent, pour l'exécutif, propose de fixer le montant de la bourse pour l'animation de l'atelier à 350 \$, si cette animation est faite par un.e étudiant.e. M. Mazerolle, en réponse à W. Vickery précise qu'en cas de plusieurs candidatures, c'est le comité local organisateur du congrès qui procède à une sélection de l'animateur.trice de l'atelier au besoin. Denis Réale et Vincent Careau disent qu'il sont d'accord avec l'attribution d'une bourse chaque année pour l'étudiant.e organisant l'atelier : cela paraît mérité et la société à tout a gagner si cela était mis en place. Alexandra Berger avance l'idée que si plusieurs ateliers étaient proposés, un vote pourrait être soumis aux étudiant.e.s de la SQEBC via la liste de diffusion TRITON quelques semaines avant le congrès annuel. D. Réale et Tristan Juette répondent que cela est possible et paraît être une bonne idée mais qu'il faut s'y prendre suffisamment en amont et qu'il serait bien que les informations sur l'atelier soient disponibles sur le site internet. M.-H. St-Laurent propose qu'un appel de candidature pour les étudiant.e.s intéressé.e.s à présenter un atelier soit lancé au début de l'hiver et qu'un sondage soit ensuite mis en place.

- Le bureau exécutif de la SQEBC propose la création d'une bourse annuelle de 350\$ attribuée à l'étudiant.e mettant en place un atelier à destination des étudiant.e.s de la SQEBC.
- Proposition adoptée à l'unanimité.

### 5.1.2 Nombre de bourses Gerry Fitzgerald et Don Thomas.

La question de la réduction du nombre de bourses Gerry Fitzgerald et Don Thomas en raison de la diminution des avoirs de la SQEBC depuis plusieurs années est ensuite abordée par M Mazerolle et M.-H. St-Laurent. Selon Marco Festa-Bianchet, l'intérêt de ces bourses est de rendre hommage à la mémoire de Gerry Fitzgerald et Don Thomas, donc que même si ces bourses sont réduites à leur minimum, l'hommage est rendu tant qu'elles existent.

- Marco Festa-Bianchet propose de réduire le nombre de bourses Gerry Fitzgerald et Don Thomas à une chacune, Vincent Careau seconde la proposition.

Patrick Bergeron demande quel serait le montant à avoir dans le compte de la société pour être confortable. M.-H. St-Laurent lui répond qu'il n'y a pas vraiment de montant à avoir, mais qu'après plusieurs années de hausse des avoirs de la SQEBC, la société est depuis 2 ans dans une période de diminution. M.-H. St-Laurent fait la prévision qu'après le congrès de 2019, le solde du compte courant de la SQEBC devrait être d'environ 12,000\$. D. Réale fait remarquer que la société a des dépenses courantes annuelles d'environ 2000\$ avec la nouvelle bourse concernant l'atelier, donc si la tendance se maintient, dans 6-7 ans le solde de la SQEBC sera nul. D. Réale en conclut, qu'il vaut mieux être conservateur sur les prises de décisions concernant la gestion du solde de la SQEBC.

Fannie Pelletier avance qu'une mesure intermédiaire pourrait être adoptée : diminuer le nombre de bourses, mais à deux chacune afin que les étudiant.e.s n'en pâtissent pas trop. Cette proposition s'oppose donc à celle de M. Festa-Bianchet.

W. Vickery propose un vote consultatif pour sonder l'assemblée concernant le nombre de bourses Gerry Fitzgerald et Don Thomas à attribuer aux étudiant.e.s faisant une présentation lors du congrès annuel de la SQEBC. Les membres présents dans l'assemblée doivent donc se prononcer sur : 1, 2 ou 3 de chacune des deux bourses.

- Résultat du vote consultatif : - 1 bourse : 13 pour  
- 2 bourses : majorité  
- 3 bourses : 3 pour

F. Pelletier demande un amendement à la proposition de M. Festa-Bianchet afin que la proposition soit de réduire le nombre de bourses Gerry Fitzgerald et Don Thomas à deux chacune. M. Festa-Bianchet accepte l'amendement.

- Fannie Pelletier propose de réduire le nombre de bourses Gerry Fitzgerald et Don Thomas à deux chacune.
- Proposition acceptée à l'unanimité.

### 5.1.3 Modalité d'attribution des bourses Gerry Fitzgerald et Don Thomas.

L'attribution des bourses Gerry Fitzgerald et Don Thomas est faite par des tirages aléatoires parmi les étudiant.e.s faisant des présentations lors du congrès de la SQEBC. M.-H. St-Laurent précise que depuis leur créations, ces bourses n'ont jamais été attribuées au mérite : toujours de manière aléatoire. M. Guigueno et Limoilou-Amélie Renaud ne se prononcent pas favorablement à l'attribution aléatoire de ces deux types de bourses car puisque l'obtention de ces bourses n'est pas basée sur le mérite, les étudiant.e.s récipiendaires ne peuvent ajouter cette bourse à leur C.V. Selon W. Vickery qui a bien connu Gerry Fitzgerald, ce dernier qui était pourtant très exigeant dans son travail n'aurait jamais accepté que l'attribution d'une bourse qui lui rende hommage soit basée sur une compétition entre les étudiant.e.s. Hélène Dion-Phénix et Mathilde Tissier se prononce contre l'attribution de ces bourses aux mérites, argumentant que la compétition dans le monde académique est déjà omniprésent alors que cet esprit est moins présent à la SQEBC et que c'est une bonne chose.

Aucune proposition n'est faite sur le mode d'attribution des bourses Gerry Fitzgerald et Don Thomas. L'attribution de ces bourses reste donc aléatoire.

*5.2 Transfert de la gestion du site internet de la SQEBC de Carolyn Hall au ou à la secrétaire de la SQEBC. Cela implique un transfert de l'hébergement du site web vers une plateforme potentiellement payante à laquelle puisse accéder facilement le ou la gestionnaire.*

A la suite des décisions prises lors de la 42<sup>e</sup> assemblée générale de la SQEBC et la création d'un site internet permettant d'afficher les annonces diffuser par la liste de diffusion de la SQEBC, la question d'un regroupement entre ce site internet et le site principal de la SQEBC se pose.

Le secrétaire, T. Juette, fait une courte présentation de la situation actuelle. Il y a deux sites internet distincts et deux problèmes se posent. Le site principal de la SQEBC est géré bénévolement par Carolyn Hall depuis plusieurs années et celle-ci souhaite passer la main. Cependant, il faudrait alors changer d'hébergeur. D'un autre côté le site d'annonce de la SQEBC est hébergé par WIX avec un forfait gratuit mais cela implique que l'utilisation de ce site est assez lente et qu'en plus il y a des publicités. Plusieurs solutions sont possibles : réunir les deux sites internet, transférer la gestion du nouveau site internet de la SQEBC au ou à la secrétaire. Enfin, que le nouveau site internet de la SQEBC soit hébergé sur un serveur facile d'accès et d'utilisation pour le ou la secrétaire (déjà préparé par Carolyn Hall), tel que WIX. L'hébergement sans publicité et avec une bande passante conséquente pour faciliter l'utilisation de ce site coûterait environ 18,50\$ par mois (soit 222\$ par an) sur WIX.

Pour aider à la prise de décision, le secrétaire a proposé un sondage aux membres de la SQEBC, quelques semaines avec la 43<sup>e</sup> assemblée générale. Environ 45% des votants se sont prononcés pour la réunion des deux sites internet, 50% sans opinion et environ 5% ont votés pour que les deux sites restent séparés.

M. Mazerolle demande si le nom de domaine était inclus dans le prix annoncé. T. Juette répond que oui, mais uniquement pendant un an, ce qui est appuyé par Sophiane Béland. Joël Jameson précise que l'achat d'un nom de domaine est relativement peu couteux : environ 15\$ par an. M.-H. St-Laurent dit que le paiement pour un nouveau site internet sera une nouvelle dépense mais souligne que la société a été très chanceuse que Carolyn Hall soit bénévole pour la gestion du site internet pendant toutes ces années. M. Guigueno précise que le comité organisateur avait choisi d'utiliser les services de WIX car c'était la plateforme qui proposait les meilleurs tarifs.

- Dany Garant, secondé par D. Réale, propose d'adopter toutes les mesures proposées par T. Juette, à savoir :
  1. La réunion du site principal de la SQEBC et le site d'annonce.
  2. Le transfert de la gestion du site internet de la SQEBC au ou à la secrétaire.
  3. L'hébergement payant du site de la SQEBC pour montant annuel d'environ 240\$.
- Béatrice Carrier demande le vote (par erreur). La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6. RAPPORT DU PRÉSIDENT**

Le président de la SQEBC, Marc Mazerolle, souligne la pertinence et l'utilité de l'atelier et encourage les organisateur.trice.s des futurs congrès de la SQEBC à poursuivre la mise en place d'ateliers similaires. Le président félicite également les organisateur.trice.s du 44<sup>e</sup> congrès annuel de la SQEBC.

- Nadia Aubin-Horth propose d'adopter le rapport du président. D. Réale seconde la proposition.
- Proposition adoptée à l'unanimité.

## 7. RAPPORT DU VICE-PRÉSIDENT 2017-2018

Marco A. Rodriguez, présente le bilan du 43<sup>e</sup> congrès annuel de la SQBEC qui a eu lieu à l'UQTR en 2018.

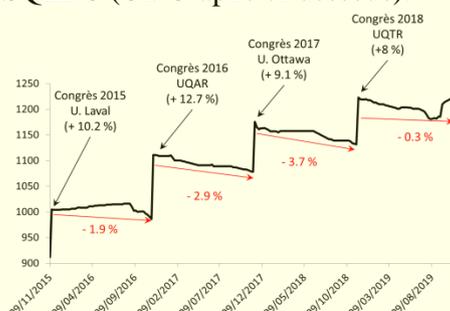
<b>INSCRIPTIONS</b>	<b>DÉPENSES (en \$)</b>
1. Étudiants BSc. / CEGEP : 33	1. Conférenciers invités : 3 765,00
2. Étudiants MSc / PhD / Postdoc : 109	2. Atelier : 512,24
3. Professeur / Chercheur / Autre : 36	3. Banquet : 4 810,96
<b>Total : 178</b>	4. Vin d'honneur : 1 226,44
	5. Pause santé : 1 924,92
	6. Transport : 373,67
	7. Impression : 260,42
	8. Autres : 193,65
	9. Frais institutionnels : 1 509,54
	<b>Total : 14 583,58</b>
<b>REVENUS (en \$)</b>	<b>DÉFICIT DU CONGRÈS DE 2018 À L'UQTR :</b>
1. Inscriptions : 11 893,15	<b>457,92\$</b>
2. Commandite RIVE : 1 160,42	
3. Commandite COOPSCP : 350,00	
4. IDETR : 520,00	
5. Vente vins d'honneur : 195,35	
<b>Total : 14 118,92</b>	

- M.-H. St-Laurent propose de différencier le prix d'inscription au congrès pour les étudiant.e.s au baccalauréat, à la maîtrise au doctorat et les post-doctorants à l'avenir. M.-H. St-Laurent propose également d'adopter le rapport du vice-président. Les propositions sont secondées par M. Mazerolle.
- Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

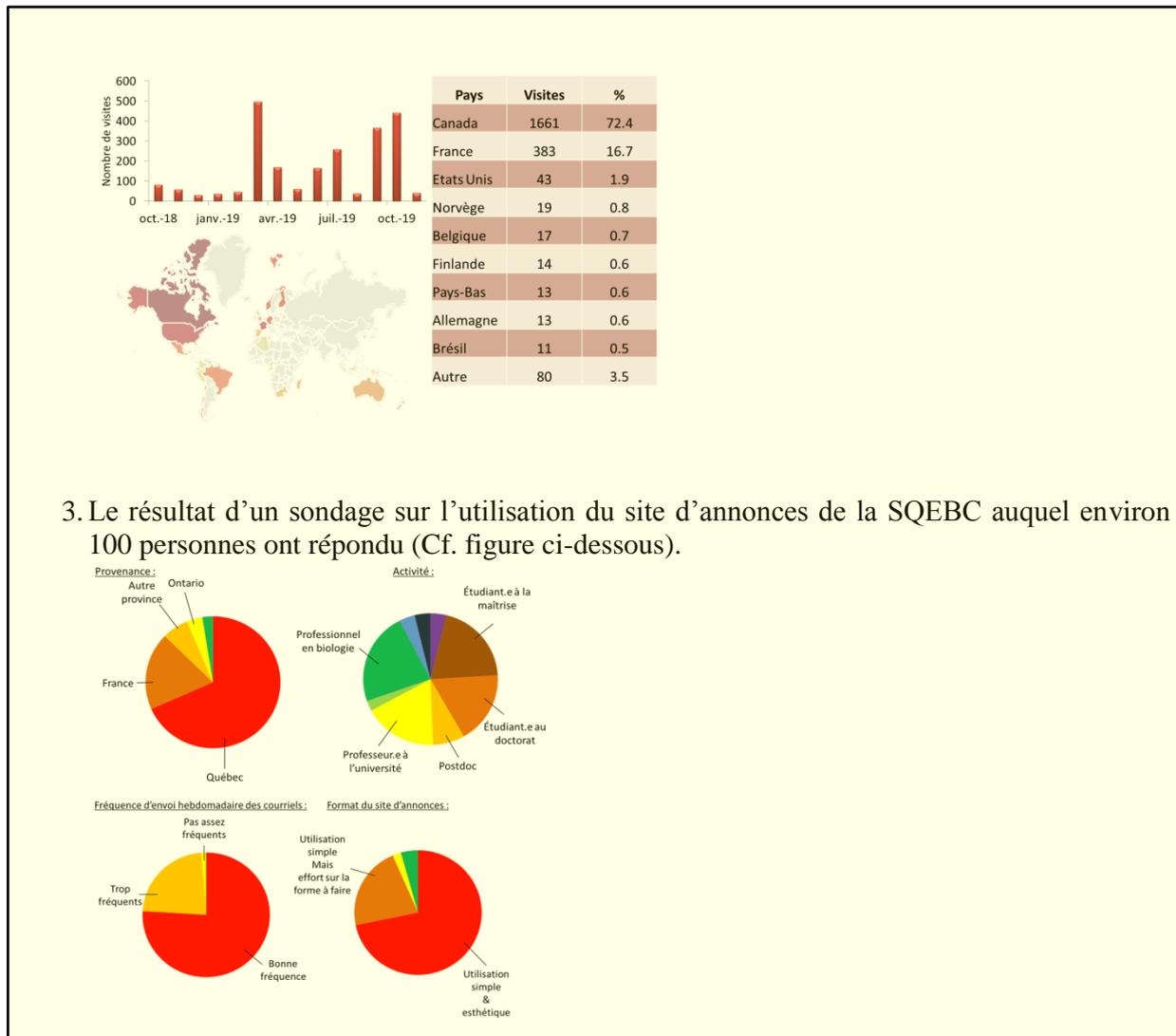
## 8. RAPPORT DU SECRÉTAIRE

Le secrétaire, Tristan Juette, présente son rapport en trois points :

1. Evolution du nombre d'inscrits annuel à la liste de diffusion TRITON de la SQBEC qui est de 1220 le 2 novembre 2019 et qui a augmenté d'environ 8% à la suite du congrès 2018 de la SQBEC (Cf. Graphique ci-dessous).



2. Le taux de fréquentation du site d'annonces de la SQBEC est de 2294 visites depuis 1 an. Le secrétaire présente le nombre de visite dans l'année ainsi que la localisation géographique des visiteurs (Cf. figures et tableau ci-dessous).



- D. Garant propose d'adopter le rapport du secrétaire, secondé par Fanie Pelletier.
- Proposition adoptée à l'unanimité.

## 9. PROCHAINS CONGRÈS

Le congrès annuel de la SQEBC sera accueilli conjointement par l'Université de Sherbrooke et la l'Université Bishop. F. Pelletier annonce que le 45<sup>e</sup> congrès annuel de la SQEBC aura lieu entre le 6 et le 8 novembre 2020, qu'il y aura une conférence publique en français à l'Université Bidhop le vendredi soir et que la suite du congrès (samedi et dimanche) se déroulera à l'Université de Sherbrooke. F. Pelletier propose également des lui envoyer les propositions d'atelier.

Le congrès annuel de la SQEBC aura lieu à l'Université du Québec en Outaouais en 2021, comme cela avait été voté lors de la 43<sup>e</sup> assemblée générale de la SQEBC

L'assemblée générale se questionne ensuite concernant le lieu d'organisation du congrès de la SQEBC pour 2022. Ça serait au tour de l'Université de Montréal (UdeM) d'organiser le congrès en 2022.

- M.-H. St-Laurent propose que l'Université de Montréal soit l'université organisatrice du congrès de la SQEBC en 2022, mais souligne que cette proposition sera à confirmer lors de la 45<sup>e</sup> assemblée générale de la SQEBC par les organisateur.trice.s du congrès à l'UdeM. Proposition secondée par D. Réale.

- Proposition adoptée à l'unanimité.

## **10. ÉLECTIONS**

### *10.1 Élection au poste de président-e - Sortant : Marc J. Mazerolle*

- M. Mazerolle propose Denis Réale en tant que président de la SQEBC. D. Réale accepte. Proposition secondée par F. Pelletier.
- Proposition adoptée à l'unanimité.

### *10.2 Élection au poste de vice-président-e - Sortante : Mélanie Guigueno*

- D. Garant propose Fanie Pelletier en tant que vice-présidente de la SQEBC. F. Pelletier accepte. Proposition secondée par V. Careau.
- Proposition adoptée à l'unanimité.

### *10.3 Élection au poste de secrétaire - Sortante : Tristan Juette*

- T. Juette propose Mathias Gagnon-Barbin en tant que secrétaire de la SQEBC. M. Mathias-Barbin accepte. Proposition secondée par Pierre-Olivier Montiglio.
- Proposition adoptée à l'unanimité.

## **11. ÉLECTIONS**

L'assemblée remercie particulièrement Mélanie Guigueno et Simon Reader pour l'organisation du congrès annuel de la SQEBC.

## **12. FIN DE L'ASSEMBLÉE**

- Proposition de fin de la 44<sup>e</sup> assemblée générale de la SQEBC faite par M.-H. St-Laurent à 18h30.
- Proposition adoptée à l'unanimité.

*Procès-verbal rédigé par Tristan Juette.*

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE POUR L'ÉTUDE BIOLOGIQUE DU  
COMPORTEMENT

**RAPPORT FINANCIER ANNUEL 1/09/2018 au 31/08/2019**

Solde du compte courant au 31/08/2018	16 214, <sup>77</sup>
<b>Crédits</b>	
1. Intérêts sur le dépôt à terme	60, <sup>00</sup>
Total	16 274, <sup>77</sup>
<b>Débits</b>	
1. Frais carte client Banque Nationale	144, <sup>00</sup>
2. Bourses Gerry Fitzgerald 2018	600, <sup>00</sup>
3. Bourses Don Thomas 2018	600, <sup>00</sup>
4. Déclaration annuelle Registre Entreprises 2017 (juin 2018)	35, <sup>00</sup>
5. Déficit du colloque de 2018 à l'UQTR	457, <sup>92</sup>
Total	1 836, <sup>92</sup>
<b>Déficit pour l'année</b>	<b>1 776,<sup>92</sup></b>
Solde du compte courant au 31/08/2019	14 437, <sup>85</sup>
Dépôt à terme	4 003, <sup>29</sup>
<b>Avoir total de la SQEBC</b>	<b>18 441,<sup>14</sup></b>



Martin-Hugues St-  
Laurent Trésorier, 29  
octobre 2019